

Nantes, le 27 novembre 2020

Commission permanente du vendredi 13 novembre

La Région soutient les acteurs de l'économie en Vendée

La Commission permanente de la Région des Pays de la Loire, réunie ce vendredi 13 novembre, a octroyé un ensemble d'aides pour accompagner et protéger les acteurs économiques ligériens. Dans la continuité du plan de relance adopté cet été, elle a notamment voté 4 enveloppes en faveur de la transition écologique, de la solidarité, l'emploi local et la production agricole en Vendée, fortement impactée par la crise sanitaire :

- 550 000 € de prêt et subvention à la SAS Covalor pour son projet d'implantation d'un nouveau site de production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) sur la commune de La Ferrière en début d'année 2021. Ce soutien de la Région à la filière CSR permettra de proposer une solution alternative de traitement des déchets et de dynamiser l'économie locale ;
- 100 000 € à l'entreprise France Turbot Ichtus à Noirmoutier, entreprise de pisciculture impactée par la Covid-19 pour la prise en charge des dépenses nécessaires à la poursuite de l'activité dans de bonnes conditions d'exploitation ;
- 100 000 € de prêt et subvention pour Emmaüs des Essarts-Pays des Olonnes afin de soutenir leur projet d'extension de la surface de vente sur leur site de Vairé, aujourd'hui saturé ;
- 8 500 € d'aide à l'investissement pour la société Fleurs Vallée de la Vie à Maché, productrice de fleurs coupées. Également sinistrée par le contexte sanitaire, ce financement régional a pour objectif de soutenir la compétitivité des entreprises ligériennes par l'acquisition de matériels de production adaptés.

CONTACTS PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92

Louise Guégan : louise.quegan@paysdelaloire.fr – 02 28 20 51 45